



EYZAHUT
en Drôme provençale

REPUBLICQUE FRANCAISE Arrondissement de NYONS
CANTON DIEULOUVAINE ID : 026-212601314-20230404-2023_04_05-DE

Envoyé en préfecture le 04/04/2023

Reçu en préfecture le 04/04/2023

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 03 avril 2023
Convocation du 28 mars 2023

Membres afférents au Conseil Municipal : 11

En exercice : 10

Membres présents à la séance : M. Aubert,
G. Bernard, C. Bochaton, M. Brezzo, J.
Chabanas, S. Giliotti, J. Holz, C. Poncet, A.
Ramousse, F. Simian

Absente : M-C. Rey

Président de séance : F. Simian.

Secrétaire de séance : M. Brezzo

Délibération 202-04-05

Objet : Vote du budget primitif 2023

L'an deux mil vingt-trois le 3 avril à 20h30, le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de Fabienne SIMIAN, Maire.

Sur présentation faite par Madame la Maire, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés :

-**accepte** les propositions telles que portées sur les documents budgétaires et **adopte** le budget primitif 2023, comme suit :

-Section de fonctionnement : les dépenses et les recettes s'équilibrent à **424 436 €**

-Section d'investissement : les dépenses et les recettes s'équilibrent à **868 041 €**.

Fait et délibéré les jours, mois et an que
dessus.

La Maire,
Fabienne SIMIAN

Acte rendu exécutoire par la maire
compte tenu de la réception
en Préfecture le
et publication ou notification
du

